



Audio Conférence 15/04/2020

En premier lieu, l'ensemble de l'équipe FO DGFIP 78 ainsi que le Bureau National FO DGFIP ont appris avec une profonde tristesse le décès d'un collègue qui travaillait à Versailles. Nos pensées se tournent vers sa famille et ses proches à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

FO DGFIP 78 est attaché à la sécurité des agents en cette période. La santé prime sur toutes considérations et nos actions resteront tournées vers cet objectif.

Voici un résumé non exhaustif de l'audio conférence du 15/04/2020 à 14h.

Nous avons débuté avec la question de la prime de 1000 € annoncée dans les médias, des congés et RTT imposés. La direction n'ayant pas plus d'informations que nous au moment de l'audio conférence n'a pas pu commenter ces dispositions. Elle reviendra vers nous dès que les notes officielles seront publiées.

- **POINT SUR LES EFFECTIFS** (chiffres de la veille) :

329 agents présents sur site : 19 % contre 16 % en moyenne en région IDF dont 121 personnes en trésoreries, 70 en SIP et 70 en SIE et SDE.

470 télétravailleurs soit 40 % des effectifs (télétravail + Webmail) ; 239 agents sont habilités Webmail. Ces habilitations vont augmenter grâce à la mise en place des courrielleurs légers possibles désormais pour tous les agents. La DDFIP a récupéré le droit de donner les habilitations et le fait progressivement.

- **POINT SUR LES ASPECTS MÉTIERS**

- **POLE FISCAL :**

Bloc SPF SDE : activité stable, pas d'évolution à court terme des effectifs, flux constants, mais notes de la centrale sur les transferts de données par courriel entre notaires et SDE, signatures numériques sur les SPF. Pour les SDE cela alourdit beaucoup les tâches (réception, impression, traitement, scan et renvoi par courriel). Il va y avoir une priorisation mais les flux restent constants pour l'instant, l'adaptation est constante suivant le PCA émis par Bercy.

SPF : traitement des actes pour les CDIF, nouveau PCA avec traitement de documents d'arpentage urgent pour la centrale mais, à ce stade, pas spécialement dans les Yvelines. Analyse en cours.

Nous verrons avec l'évolution du PCA s'il faut augmenter le nombre de personnes mais pour l'instant pas de besoin.

Pour le CDIF : service pas complètement fermé, seulement les encadrants passent, les agents ne faisant pas partis du PCA n'ont logiquement pas été sollicités.



SIE/PCE : augmentation significative en une semaine des dossiers de demande de bienveillance des entreprises, avec enjeux financiers également en augmentation.

SIP :

La grande priorité actuellement du Pôle Fiscal est la préparation de la campagne IR :

Le dispositif est axé sur 3 éléments :

- LE PRÉSENTIEL : la direction table sur un déploiement progressif mais ne souhaite pas forcément atteindre les 40% au plus fort de la campagne comme demandé par Bercy. À ce stade, le présentiel sert essentiellement à traiter la balf, e contact, la téléphonie, aucun accueil physique n'est prévu.
- TÉLÉTRAVAILLEURS : avec micro portable, attente de 25 PC portables en cours de commandes.
- TÉLÉPHONIE : téléphones portables + anonymisation des téléphones personnels avec envoi de la marche à suivre pour les agents qui accepteraient de le faire.

Parallèlement deux messages vont être envoyés aux usagers :

- 1- déclaration automatique = pas de déclarations à faire si les informations sont bonnes
- 2 - envoi d'un message sur la suppression des envois papiers pour les télé déclarants à l'IR sur les revenus 2018

LES APPUIS :

- => 1 collègue par PCRMP mobilisé chaque jour
- => brigade de vérification : chaque brigade affectée à un SIP
- => 5 ou 6 collègues de la DIRCOFI viendront en appui pour le traitement du e-contact

Toutes les semaines (le jeudi), les chefs de services devront fournir le planning prévisionnel du nombre d'agents nécessaire en présentiel en fonction de l'évolution de l'activité.
Objectif : faire respecter les consignes de sécurité.

Ce dernier point de suivi des plannings fait suite à des abus constatés sur certains sites et contestés par les organisations syndicales, une audio conférence ayant eu lieu en particulier sur cet aspect. En effet à l'initiative de FO DGFIP 78 présent sur un site en particulier mais avec un appui total des autres OS nous avons dénoncé des situations où des chefs de service absents ont voulu imposer de manière disproportionnée la présence d'agents sur les sites sans respecter le principe de précaution qui permettent de garantir la sécurité des agents.

Suite à ces abus, la direction a répondu positivement à la demande des OS de se voir communiquer les plannings des services avec justification de l'activité pour vérifier que la présence d'agents est proportionnée à la charge de travail. De plus, nous rappelons qu'à ce stade, le strict volontariat pour faire les plannings est de mise, et que les personnes qui utilisent les transports en commun ne doivent être sollicités qu'en derniers recours pour leurs protections et celles de leurs collègues.



POLE GESTION PUBLIQUE :

Pas de problèmes particuliers.

Test d'un accès à distance sur l'application DDR3 mais assez compliqué.

· SERVICE INFORMATIQUE

Voici les informations sur les actions de la CID et le paramétrage des ordinateurs pour le télétravail :

- 1 agent présent 2 jours par semaine au V16 : 1 personne en déploiement de portables, avec déploiement de 5 PC maximum par jour en VPN 15 (demande le pc ouvert sur poste fixe)
- 25 ordinateurs sont en attente de réception pour la campagne IR, ils devraient arriver début de semaine prochaine
- Les autres équipements (disponibles actuellement) seront pour les agents assurant la paye d'Etat et pour les EDR

Téléphones : 30 recensés, 14 non utilisés vont être récupérés, et 9 en stock.

· POINT SUR LE CORONAVIRUS :

37 cas testés ou suspectés en tout, le CHSCT est informé dans un cadre de confidentialité strict de tous ces cas et des actions prises sur site.

ST GERMAIN EH : la femme de ménage a été contaminée par le coronavirus et est intervenue une heure sur le site en étant porteuse du covid. Une enquête a été réalisée et transmise à la médecine de prévention pour connaître la marche à suivre. Cette dernière a indiqué que la nébulisation n'était pas nécessaire, un nettoyage par lingettes désinfectantes est préférable et pas de quatorzaine nécessaire.

La désinfection manuelle est faite par les agents de nettoyage habituels, ce sont des produits chlorés à base de javel. Pour le sol des pastilles de javel dont le médecin de prévention à confirmer leur efficacité.

Pour rappel : Samsic est l'entreprise habituelle de nettoyage mais ne fait pas les désinfections spécifiques. Samsic 3D est une autre branche de cette même société qui fait la nébulisation si nécessaire mais qui entraîne une fermeture de minimum 48h en attendant la retombée et évaporation des produits potentiellement toxiques.

· POINT RH :

Suite aux questions posées à la dernière réunion les réponses suivantes ont été apportés :

➤ POUR LES TELETRAVAILLEURS :

Les télétravailleurs ne peuvent pas poser d'ASA s'ils veulent se reposer. Ils doivent poser des congés. Pas de réponses sur les assurances et les accidents de service.



FO DGFIP 78 demande la bienveillance des chefs de service pour les agents en télétravail afin qu'ils ne subissent pas de pressions supplémentaires de leur hiérarchie.

La pression inhérente à la charge de travail et le contexte actuel sont suffisants. De plus, pour les agents en télétravail avec de jeunes enfants, la situation est particulièrement compliquée ; ils ne peuvent pas avoir la même efficacité que dans des conditions habituelles de télétravail.

FO DGFIP 78 soutiendra tout agent en situation de trop forte pression qui nous solliciterait en l'absence de bienveillance de sa hiérarchie.

Concernant les heures de sortie, étant entendu que notamment les courses sont compliquées le week-end, nous avons été saisis de la question suivante par certains agents : pouvons-nous sortir quand nous sommes en télétravail ? La réponse de FO DGFIP 78, en l'absence de réponse claire de l'administration est la suivante :

pour éviter tout problème, notamment en cas d'accident, ne pas sortir sur les plages fixes habituelles (sauf urgences et dans ce cas prévenir le chef de service). Les sorties sur les plages variables sont possibles comme en présentiel.

➤ **POUR LES PERSONNES EN AUTORISATIONS D'ABSENCES :**

Concernant les autorisations d'absences et le droit de sortie : la seule réponse qui a été apportée par la DGFIP et relayée au niveau local est le droit de sortie en respectant les règles du confinement.

Nous rappelons cependant qu'en cas d'autorisation d'absence, un accident survenu ne pourrait probablement pas être considéré comme accident de service puisque la personne n'est alors pas en service.

La direction trouve que notre réponse a du bon sens, leur paraît adaptée et correcte.

Nous déplorons cependant que la direction ne soit pas capable de répondre elle-même et sans détours à ce genre de questions en indiquant qu'elle n'aurait pas eu de réponse « claire » de Bercy.

➤ **QUESTIONS SUR LES INDEMNITES DE REPAS :**

La note de la centrale, datée du 15 avril, est arrivée pendant l'audio conférence.

Les agents en présentiel pourront demander dans l'application FDD une indemnisation de 17€50 par jour et par repas, sans justificatifs des dépenses ou avec une simple déclaration sur l'honneur pour la période du 17 mars jusqu'au 16 avril.

Un justificatif sera demandé après le 16 avril. Nous avons ironisé sur le justificatif, le seul que pourront donner les agents sera leur ticket de courses globale puisque toutes solutions de restaurations autre est aujourd'hui inexistante.

Nous avons demandé ce qui serait mis en place pour les agents bénéficiant des tickets repas. Il a été indiqué que les agents ne pouvaient pas bénéficier des deux avantages. Il faudra probablement ajuster et/ou supprimer les tickets restaurants pour les remplacer par l'indemnité de repas.

POUR FO DGFIP 78 : Il est hors de question que les agents bénéficiant des tickets restaurants et qui participent à hauteur de 3€ sur un ticket à 6€ soient exclus de cette mesure. Nous attendons donc la confirmation de la mise en œuvre de cette indemnité repas y compris pour eux car plus « avantageuse » que les tickets restaurants.



*Parenthèse sur la dernière audio conférence et communications du 08/04/2020 :
Concernant des propos sur des agents incitants à ne pas travailler.*

FO DGFIP 78 est outré par de tels propos :

- D'abord parce qu'ils ont été déformés,

- Puis, au vu de la situation et le coronavirus touchant actuellement de manière très différente les agents, l'inquiétude dont certains agents peuvent nous faire part (et cela dans tous les sites de la direction) et dont ils peuvent faire part à des collègues ne saurait être interprétée comme une incitation à ne pas venir travailler ! Les agents qui assurent le PCA en présentiel font preuve d'un grand professionnalisme et de sens du service public, doivent-ils en plus ne pas pouvoir s'exprimer et échanger avec leurs collègues. Nous soutenons donc tous les agents et les invitons, en cas de questions ou de problèmes, à nous contacter.

Concernant l'ordonnance publiée ce matin au JO sur les congés et RTT imposés :

Nous ferons une deuxième communication parallèlement à ce compte rendu et ne manquerons pas de remonter toutes vos questions à la direction. Nous sollicitons l'ensemble des collègues pour nous faire remonter leur situation et l'orientation qui sera prise par les chefs de service afin de pouvoir avoir la meilleure visibilité des situations dans le département et défendre au mieux les agents.

Vous pouvez nous contacter par les moyens suivants :

fo.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr
helene.sutra@dgfip.finances.gouv.fr ou 06 67 82 98 97
alain.boum@dgfip.finances.gouv.fr

La page Facebook : FO DGFIP 78

Equipe FO DGFIP 78 à l'audio conférence :
Hélène SUTRA – Monaim DOUITE – Alain BOUM